

## Formulaire de demande relatif à la plate-forme d'optimisation d'Équipement de la chaîne de froid (ECF) – demandes de matériel complémentaire pour le renforcement des systèmes de santé (RSS) à présenter en janvier et mai 2016 uniquement

**Date limite de présentation des demandes**

*15 janvier 2016*

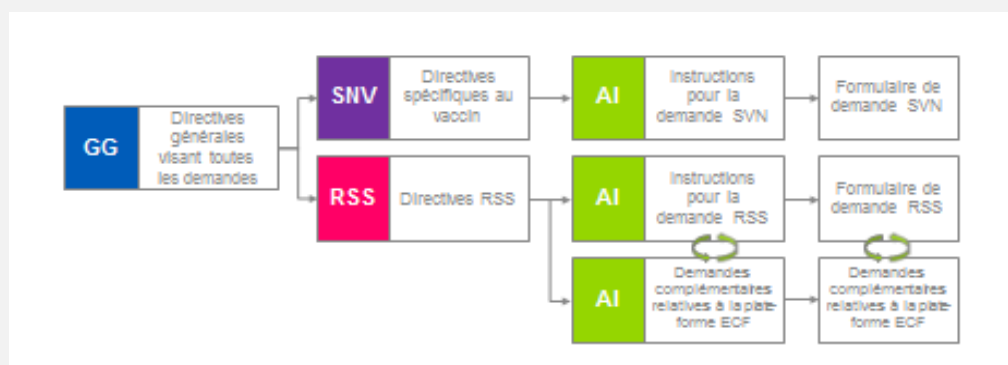
*1er mai 2016<sup>1</sup>*

Document daté de décembre 2015

**NOTE :** 2016 sera une période de développement et d'apprentissage pour la plate-forme d'optimisation ECF. Ce matériel supplémentaire sera adapté et évoluera à mesure que Gavi acquerra l'expérience de la mise en œuvre de la plate-forme (y compris pour les demandes à présenter en septembre 2016).

### Dossiers de demande pour 2016 :

Il est conseillé aux pays faisant une demande de soutien de tout type à Gavi en 2016 de consulter les documents suivants dans l'ordre dans lequel ils sont présentés ci-dessous :



Demandes complémentaires relatives à la plate-forme ECF  
Forme

#### But de ce document :

Ce formulaire de demande doit être rempli afin de présenter une demande au titre du soutien de Gavi pour la plate-forme d'optimisation ECF. Les candidats sont tenus de lire les instructions de demande complémentaire au titre de la plate-forme d'optimisation ECF avant de remplir ce formulaire de demande. Les demandeurs doivent d'abord lire les directives générales pour tous les types de soutien, ainsi que

<sup>1</sup>Les documents de demande relatifs à la plate-forme d'optimisation ECF peuvent être mis à jour à des échéances ultérieures sur la base des enseignements tirés des premières demandes présentées.

	que les directives concernant le RSS avant de remplir ce document. Le formulaire de demande, ainsi que toute pièce jointe, doivent être soumis en anglais, français, portugais, espagnol ou russe.
<p><b>Liens Internet et coordonnées:</b></p> <p>Tous les dossiers de demande sont disponibles sur la page web de demande de soutien de Gavi : <a href="http://www.gavi.org/support/apply">www.gavi.org/support/apply</a>. Pour toute question concernant les directives au sujet d'une demande ou pour soumettre le formulaire de demande, veuillez prendre contact avec <a href="mailto:proposals@gavi.org">proposals@gavi.org</a> ou avec votre Gestionnaire de Programme Pays de Gavi.</p>	

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Partie A : Résumé de la demande de soutien et informations concernant le demandeur .....</b>	<b>1</b>
<b>Partie B : Objectifs de la demande.....</b>	<b>6</b>
<b>Partie C : Situation des ECF.....</b>	<b>7</b>
<b>Partie D : Soutien de la demande .....</b>	<b>10</b>
<b>Partie E : Détails relatifs à la mise en œuvre.....</b>	<b>11</b>
<b>Partie F : Détails du S&amp;E .....</b>	<b>16</b>
<b>Partie G : Liste des pièces jointes obligatoires et facultatives.....</b>	<b>19</b>

## PARTIE A : RÉSUMÉ DE LA DEMANDE DE SOUTIEN ET INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

1. Informations concernant le demandeur	
Nom du pays	HAITI
Date	14 fevrier 2016
Nom et fonction	Dr JEANNOT FRANCOIS, DIRECTEUR DU PEV
Adresse de courriel	francoisjeannot@yahoo.fr
Téléphone	0050936494692
Financement total demandé au titre de la plate-forme ECF (USD)	Cela doit correspondre exactement au budget demandé à la question 9 (budget détaillé). <b>7,436,685 US</b>
Votre pays dispose-t-il d'une subvention RSS approuvée en cours ?	Oui X <input checked="" type="checkbox"/>
	Non <input type="checkbox"/>
	Indiquez l'année de fin du soutien RSS : <b>HSS grant 2017</b>
Date de début proposée de la subvention visant la plate-forme ECF :	Indiquez le mois et l'année de la date de début prévue de la subvention sur la base du plan de déploiement stratégique : <b>01 Octobre 2016</b>
Date de fin proposée de la subvention visant la plate-forme ECF :	Indiquez le mois et l'année de la date de fin prévue de la subvention sur la base du plan de déploiement stratégique <b>31 décembre 2020</b>

## 2. Résumé (maximum 2 pages)

*Fournir un résumé de la demande.*

Les documents de la soumission à la plateforme ont été élaborés par la Direction du PEV en collaboration avec les principaux partenaires (OPS/OMS, UNICEF, CDC..). Ces documents ont d'abord été présentés et validés en réunion de comité chaîne du froid, ensuite en réunion du comité technique du PEV (CTPEV) et enfin par le CCIA du 11 décembre 2015 présidée par le Directeur général du Ministère de la Santé Publique et de la Population.

Le PEV, compte dans son calendrier 6 vaccins (BCG, VPO, RR, dT, Pentavalent et Rota.). L'introduction des nouveaux vaccins Pentavalent (2012) et Rota (2014) dans le PEV de routine présente pour le pays d'énormes défis en termes de capacité de stockage, de conservation, de transport.

Les couvertures vaccinales enregistrées dans le pays sont faibles à l'image du pentavalent (Penta3= 60% en 2014) et sont en deca des objectifs de 80%.

L'organisation de la chaîne d'approvisionnement du PEV comprend trois niveaux : (i) Le niveau central ; (ii) Le niveau départemental qui est constitué de 10 dépôts départementaux et 3 sous dépôts périphériques ; (iii) et le niveau institutionnel. Le programme national du PEV doit relever plusieurs défis pour atteindre ses objectifs d'équité et de couverture: (i) La

mobilisation des ressources internes pour les activités de vaccination ; (ii) La qualité des ressources humaines à tous les niveaux (central, départemental, institutionnel) pour mener à bien les activités de vaccination ; (iii) Le renforcement de la chaîne d'approvisionnement.

Le plan d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement élaboré à la suite de la GEV, réalisée en 2013, met un accent particulier sur l'optimisation économique et environnementale par la solarisation de la chaîne du froid. Ainsi de nombreuses actions ont été menées parmi lesquelles: (i) le renforcement de la capacité de stockage des dépôts départementaux par l'installation de réfrigérateurs solaires ; (ii) la formation des techniciens sur l'installation et la maintenance des réfrigérateurs solaires ; (iii) l'élaboration d'un plan de maintenance des équipements ; (iv) l'élaboration de procédures opératoires normalisées (PON), sur la maintenance ; (v) la mise à jour de l'inventaire des équipements de la CDF

Selon les résultats de l'inventaire physique des équipements de la chaîne du froid, réalisé en octobre 2015, sur les 753 institutions sanitaires fonctionnelles du pays, qui mènent des activités de vaccination 42 (soit 5,3%) ne disposent pas de réfrigérateurs. Il ressort des données de l'inventaire, 29% des institutions sanitaires, situées dans les grands centres urbains, sont raccordées au réseau électrique national (Energie d'Haïti), mais la fourniture d'électricité est très irrégulière (moins de 4 heures par jour). Le réseau en tant que tel n'est pas fiable. Au total, 787 réfrigérateurs ont été inventoriés dans les institutions sanitaires parmi lesquels 74 (soit 9%) ont une panne majeure, 648 (67%) fonctionnent au gaz et leur âge moyen est de 8,14 ans.

Compte tenu de tous ces problèmes le PEV, a élaboré un nouveau plan de réhabilitation de la CDF et s'est engagé dans un vaste programme de solarisation des équipements qui permettra de réduire les coûts d'exploitation et de passer à une énergie durable.

Le pays a décidé de soumettre l'application CCE-PO de GAVI pour supporter l'achat, le transport et l'installation de 721 réfrigérateurs solaires SDD (88 réfrigérateurs solaires SDD de grande capacité pour les dépôts départementaux et périphériques et 633 réfrigérateurs/congelateurs solaires SDD à double compartiment pour les institutions sanitaires dont 623 réfrigérateurs de petites capacités et 10 réfrigérateurs de grande capacité), 101 kits de pièces de rechanges, 10 Cold Box Arktek, 410 glacières, 2518 portes vaccins, 27 unités de système continu de monitoring à distance de la température et 2142 Fridge-tag d'ici 2020.

La sélection du type d'équipements a été faite en tenant compte des considérations suivantes :

- Coûts d'exploitation des équipements à l'aide de l'outil TCO
- Guide technologique << Cold Chain Equipment Optimisation Platform>> de GAVI
- Leçons apprises en matière d'acquisition, d'installation, d'exploitation et de fonctionnement des réfrigérateurs solaires dans le pays
- Directives techniques par rapport au choix des équipements éligibles par la plateforme

Le pays s'est basé sur ces critères pour faire le choix des réfrigérateurs solaires (TCW40SDD) de B-Médical pour les institutions sanitaires et VC200SDD de Dulas pour les dépôts départementaux et périphériques. Le choix de ces types de réfrigérateurs a été dicté surtout par les expériences vécues dans le pays, le souci d'harmonisation des équipements pour faciliter l'exploitation, la maintenance, mais aussi par les capacités qu'offrent ces réfrigérateurs à produire des briquettes congelées pour l'organisation des activités de vaccination en stratégie avancée au niveau des institutions sanitaires.

Ce projet permettra au pays, de régler de nombreux problèmes

- **Disponibilité des vaccins a tous les niveaux** : ce projet permettra au pays d'équiper toutes les institutions sanitaires ne disposant de CDF et les institutions sanitaires nouvellement fonctionnelles en réfrigérateurs, de remplacer les réfrigérateurs vétustes et

ceux qui sont en panne, d'augmenter la capacité de stockage et de réduire les cas de rupture de vaccins.

- **Accès à la vaccination de toute la population du pays** : Les vaccins de qualité seront disponibles pour toutes les populations. En effet 51% de la population totale du pays vit en milieu rural et 49% en milieu urbain dont environ 50% en zones dites marginales (péri-urbaines). Ce projet permettra aux institutions sanitaires d'organiser des activités de stratégies avancées, dans toutes les zones d'accès très difficiles afin d'atteindre toutes ces populations marginalisées.
- **Augmentation de la couverture vaccinale** : ce projet permettra à terme d'augmenter la couverture vaccinale dans le pays. Les populations qui n'avaient pas autrefois accès aux vaccins, par manque ou rupture de la CDF ou encore pour difficultés de congélation de briquettes pour les stratégies avancées, auront régulièrement accès aux services de vaccination.
- **Renforcement de la chaîne d'approvisionnement** : Ce projet permettra de dispenser le PEV de l'achat et de la distribution du gaz propane qui est l'un des principaux goulots d'étranglement. Les ressources et la logistique pour l'achat et la distribution du gaz pourront être orienté vers la réorganisation et le renforcement du système de distribution des vaccins et des intrants.
- **Équité entre tous les départements** : Le projet permettra d'étendre la couverture de la chaîne du froid sur l'ensemble du pays. Les écarts en termes de couverture de chaîne du froid au niveau des institutions, des communes et des différents départements seront considérablement réduits. Ainsi, les activités de vaccination seront organisées de matières équitables à tous les niveaux avec la même qualité de la chaîne du froid.
- **Sécurité et qualité des vaccins et réduction des pertes** : L'utilisation des réfrigérateurs solaires à commande directe permettra de limiter les pannes et la congélation accidentelle des vaccins. Selon les résultats d'une récente évaluation réalisée par la DPEV, les taux de perte moyens enregistrés par antigènes pour la période de janvier à décembre 2014 sont de l'ordre de : BCG (36%), VPO (26%), Penta (13%), Rota (46%), RR (35%), DT (44%).
- **Le renforcement de la maintenance de la chaîne du froid**: cette application permettra au pays de mettre en œuvre le plan de maintenance de la chaîne du froid, qui a été élaboré. Ce projet permettra au pays de mieux former les techniciens et de réorganisée la maintenance conformément au plan.
- **Données** : cette application permettra de renforcer la mise à jour régulière de l'inventaire et de collecter et analyser des données sur le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et plus particulièrement le fonctionnement des équipements de la CDF.

### 3. Acronymes

Fournir une liste complète de tous les acronymes utilisés dans cette demande.

Acronyme	Signification de l'acronyme
BCG	<i>Vaccin Bacille Calmette-Guerin</i>
CCE	<i>Cold Chain Equipment</i>
CDC	<i>Centers for Disease Control and Prevention</i>
CDF	<i>Chaîne du froid</i>
DPEV	<i>Direction du Programme Elargi de Vaccination</i>
DT	Vaccin contre la Diphtérie et le Tétanos
EDH	<i>Energie d'Haiti</i>
GAVI	<i>Global Alliance for Vaccines and Immunization</i>
GEV	<i>Gestion Efficace des Vaccins</i>
HPV	<i>Human Papillomavirus</i>
MSP	<i>Ministère de la Santé Publique et de la Population</i>
<i>Pentavalent</i>	<i>Vaccin pentavalent</i>
PEV	<i>Programme Elargi de Vaccination</i>
PON	Procédures Opératoires Normalisées (PON)
PPAC	Plan Pluriannuel Complet
PQS	Performances, qualité et sécurité (produits pré qualifiés)
PROMESS	Programme des Médicaments Essentiels
OPS/OMS	Organisation Panaméricaine de la Santé/Organisation Mondiale de la Santé
<i>Rota</i>	Vaccin anti-rotavirus
RR	<i>Vaccin contre la rougeole/Rubéole</i>
SELF	<i>Solar Electric Light Fund</i>
SNADI	Système National de Distribution et d'Approvisionnement des Intrants
TCF	<i>Technicien Chaîne du froid</i>
TCO	
UNICEF	<i>United Nations Children's Funds</i>
UNOPS	<i>United Nations Office for Project Services</i>
VPI	<i>Vaccin polio inactive</i>
VPO	<i>Vaccin polio oral</i>

## 4. Signatures

### 4a. Approbation du gouvernement

*Inclure l'approbation de la proposition RSS par le Ministre de la Santé et le Ministre des Finances – Pièce jointe obligatoire N° 1.*

**Nous, soussignés, affirmons que les objectifs et les activités de la proposition Gavi sont parfaitement alignés avec le plan stratégique national de santé (ou son équivalent) et que les fonds pour la mise en œuvre de toutes les activités, y compris les fonds nationaux et tout co-financement nécessaire pour les vaccins, seront inclus dans le budget annuel du Ministère de la Santé.**

**Le Ministre de la Santé (ou son délégué) Le Ministre des Finances (ou son délégué)**

Nom : Dr Florence Duperval GUILLAUME      Nom :

Signature :

Signature :

Date :

Date :

### 4b. Approbation CCSS/CPI (ou équivalente)

*Inclure l'approbation officielle de la proposition – pièce jointe obligatoire N° 2*

*Inclure une signature de chacun des membres du comité présents et la date.*

**Pièce jointe obligatoire n° 2 : Approbation de la proposition par le CCSS/CCIA**

*Nous, membres du CCSS ou du comité équivalent nous sommes réunis le \_\_11 décembre 2015\_\_ (date) pour examiner cette proposition complémentaire. Lors de cette réunion, nous avons approuvé cette proposition sur la base des pièces justificatives ci-jointes. Le procès-verbal de la réunion approuvant cette proposition est joint à la présente demande.*

Veuillez donner la liste de tous les membres du comité	Titre / Organisation	Nom	Signez ci-dessous pour confirmer :	
			Participation à la réunion durant laquelle la proposition a été approuvée	Approbation du procès-verbal de la réunion au cours de laquelle la proposition a été discutée
Président	MSPP			
Secrétaire	DPEV/MSPP	Dr Jeannot FRANCOIS		
Membres du Ministère de la Santé				
Partenaires de développement				
Membres des OSC				
OMS	Représentant	Dr Jean Luc PONCELET		
UNICEF	Représentant	Mr Marc VINCENT		
CDC	Directeur	Dr David LOWRANCE		

## PARTIE B : OBJECTIFS DE LA DEMANDE

### 5. Impact de la chaîne d'approvisionnement et en particulier de l'ECF sur les objectifs en matière de couverture et d'équité (environ 1 page)

*Quel est l'écart de couverture ? Quels défis pour la chaîne d'approvisionnement ont été créés ou exacerbés par l'équipement de la chaîne de froid [non fonctionnel ou peu performant] ? Quel est l'impact de la chaîne d'approvisionnement en termes de couverture et d'équité dans votre pays ? Quel est l'impact de l'ECF en termes de couverture et d'équité dans votre pays ?*

*Fournissez : **Pièce jointe obligatoire n ° 4** : Plan d'amélioration de la GEV le plus récent et **pièce jointe obligatoire n ° 5** : Rapport d'avancement le plus récent sur la mise en œuvre du plan d'amélioration de la GEV*

Les services de vaccination sont confrontés à des ruptures fréquentes de gaz propane, de vaccins et aussi à des pannes fréquentes de réfrigérateurs. Ainsi en 2014, le pays a connu 2 mois de rupture de BCG, 2 mois pour le RR et 1 mois pour le vaccin pentavalent.

Cette application permettra au pays de renforcer la capacité, la fiabilité et la qualité de la chaîne du froid afin de rendre les vaccins disponibles à tous les niveaux. Le système de distribution des vaccins et des intrants qui théoriquement est basé sur un système «Puch » à mal organise pour des difficultés de mobilisation de ressources et de la logistique pour l'approvisionnement. Ce projet, avec l'installation des réfrigérateurs solaires à commande direct permettra de faire des économies dans l'achat et la distribution du gaz-propane et aussi dans le fonctionnement des appareils, qui pourront servir pour réorganiser renforcer l'approvisionnement des vaccins et des intrants à tous les niveaux. La logistique et les ressources humaines (techniciens chaîne du froid) seront plus orientés dans la distribution des vaccins et la maintenance des équipements

Il ressort des données nationales qu'environ, 90% des institutions sanitaires du pays doivent mener des activités de stratégies avancées pour atteindre les couvertures nécessaires. Cette application permettra de doter toutes les institutions sanitaires de réfrigérateurs capables de congeler des briquettes, qui leur permettront d'organiser des stratégies avancées afin d'atteindre toutes les populations difficiles d'accès. Cela permettra de rapprocher les vaccins et les services de vaccination aux parents surtout aux mères d'enfants qui au paravent étaient obligés de marcher plus 2 heures de temps pour atteindre les sites de vaccination afin de faire vacciner leurs enfants. La couverture en équipement de chaîne du froid sera étendue à toutes les zones du pays. Les institutions sanitaires non encore équipées seront dotées en réfrigérateurs. La couverture en chaîne du froid du pays sera accrue. Davantage de vaccins seront mobilisés pour toutes les populations cibles afin d'augmenter la couverture de tous les antigènes. L'installation dans les institutions sanitaires de réfrigérateurs solaires à commande directe, plus robuste, et plus fiables permettra d'améliorer la disponibilité des vaccins et des briquettes congelées à tout moment pour les activités de vaccination communautaire. Et permettront de réduire de manière significative la perte en vaccins au niveau institutionnel du fait qu'une grande partie des pertes actuelles est due à la rupture de la chaîne du froid due à l'indisponibilité du gaz propane au niveau des institutions sanitaires.

Les objectifs en matière d'équité sont pris en charge puisque le pays sera en mesure d'étendre la portée de sa chaîne d'approvisionnement pour la vaccination à des institutions sanitaires qui ne disposaient pas auparavant d'équipements de chaîne du froid. Toutes les



populations du pays (rurales et urbaines, filles et garçons) bénéficieront équitablement des vaccins grâce à la disponibilité de la chaîne du froid à tous les niveaux. Les zones rurales très isolées et les zones urbaines marginalisées auront, grâce à ce projet accès au service de vaccination, puisque les institutions auront la possibilité d'organiser régulièrement les activités communautaires.

Dans le cadre de ce projet, la priorité sera donnée aux institutions sanitaires fonctionnelles ne disposant pas de réfrigérateurs et les zones d'accès difficiles. Les services de vaccination seront offerts à toutes les couches de population sans distinction de statut socio-économique ou bien genre. De nouvelles institutions sanitaires seront dotées en chaîne du froid et aussi des postes de vaccination et des postes intermédiaires de stockage de vaccins seront créés pour faciliter la stratégie avancée.

## PARTIE C : SITUATION DES ECF

### 6. Justification de la nécessité spécifique de réhabilitation et d'expansion dans l'ECF du pays

*(approximativement 1 page)*

*Décrivez la situation des ECF existants dans le pays, détaillez votre demande de réhabilitation et d'expansion et expliquez sur quelle base elle est nécessaire*

*Veillez fournir : la pièce jointe obligatoire n ° 6 : l'inventaire de l'ECF et segmentation des installations, la pièce jointe obligatoire n ° 7 visant le plan de réhabilitation et d'expansion ECF.*

L'approvisionnement en vaccins de qualité et le renforcement de la chaîne du froid sont des questions cruciales auxquelles est confronté le PEV en Haïti. De ce fait le PEV avec l'appui de ses principaux partenaires met en œuvre des mesures visant à renforcer les structures de gestion de la chaîne d'approvisionnement et plus particulièrement, la gestion des vaccins et de la chaîne du froid (CDF) à tous les niveaux (central, départemental et institutions sanitaires). Le présent projet permettra de répondre aux principaux goulots d'étranglement à savoir : (i) disponibilité de la chaîne à tous les niveaux, (ii) le renforcement de capacité de stockage, (iii) la fiabilité de la chaîne du froid, (iv), la conformité des appareils aux normes PQS à tous les niveaux ; (v) l'amélioration de l'organisation de la chaîne d'approvisionnement particulièrement la disponibilité de la logistique pour la distribution des vaccins et des intrants ; (vi) renforcement du système de contrôle et de surveillance de la température ; (vii) réduction substantielle des pertes de vaccins.

Ce projet permettra d'équiper de nouvelles institutions en réfrigérateurs solaires plus performants, de remplacer tous les réfrigérateurs ne répondants pas aux normes PQS (les réfrigérateurs à gaz et domestiques..). De ce fait les institutions sanitaires faisant la vaccination seront dotées de réfrigérateurs très performants. Le gaz propane ne sera plus utilisé pour le fonctionnement de la chaîne du froid, limitant ainsi les ruptures de vaccins. Le système de monitoring à distance de la température sera étendu à tous les dépôts départementaux et périphériques.

Le projet permettra de résoudre définitivement les problèmes liés à : (i) l'approvisionnement en gaz propane ; (ii) l'approvisionnement en vaccins et intrants de toutes les institutions sanitaires ; (iii) la couverture des institutions en chaîne du froid ; (vi) la maintenance des équipements ; (v) la congélation des briquettes pour l'organisation des activités communautaires. L'offre de service de vaccination sera offerte partout, à toute la population sans distinction de sexe, de catégorie socio-professionnelle, de son lieu d'habitation (zones rurales, zones urbaines, accès difficiles, accès facile...). Toutes les institutions sanitaires seront équipées de réfrigérateurs qui leur permettront de mener les stratégies avancées.

L'installation de nouveaux équipements grâce à ce projet permettra de répondre d'ici 2020, aux besoins en capacité de stockage de 100% des dépôts départementaux et périphériques. D'ici 2020, tous les réfrigérateurs à absorption (soit 67%) du parc des équipements de la CDF seront remplacés par des réfrigérateurs solaires à commande directe. Les institutions sanitaires ne disposant pas de réfrigérateurs et celles qui seront nouvellement fonctionnelles au cours des prochaines 5 années seront équipées en réfrigérateurs solaires. De ce fait, de manière globale, les pertes de vaccins au niveau périphérique, dues à l'exposition des flacons à la chaleur (PCV vires) ou à la congélation seront considérablement réduites. De même les ruptures de stocks de vaccins seront minimisées.

Les données provisoires de l'année 2015 montrent qu'environ 26% des communes ont une CV en Penta3 < 50%, et 43% ont une CV en Penta3 comprise entre 50% et 80%. Cette faible performance est en majeure partie liée aux difficultés d'approvisionnement en vaccins, en gaz-propane et à la disponibilité de la CDF fonctionnelle surtout dans les communes d'accès difficiles. Ce projet permettra de résoudre de manière pérenne, tous les goulots d'étranglement. Les populations non atteintes autrefois, à cause des ruptures de la CDF, de vaccins ou de logistique le seront. Cela permettra d'atteindre des couvertures vaccinales en Penta3 d'au moins de 80% dans 100% des communes d'ici 2020.

## 7. Impact attendu du plan de réhabilitation et d'expansion sur l'amélioration de la conception de la chaîne d'approvisionnement en vue d'améliorer son efficacité/efficacité (approximativement 1 page)

*Décrivez de quelle façon la réhabilitation proposée du ECF et le plan d'extension auront un impact sur la conception du système et contribueront à l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement (en tenant compte de la mise en service et hors service de l'ECF)*

*Fournir : **Pièce jointe obligatoire n° 3** : Rapport d'évaluation GEV et **pièce jointe n° 13 en option** : Les goulots d'étranglement au niveau du système de santé :*

L'inventaire physique des équipements CDF mis à jour en octobre-novembre 2015, donne une idée globale de la situation (nombre d'équipements, lieux, état de fonctionnement etc...).

L'organisation de la chaîne du froid en Haïti comprend trois niveaux

**Niveau central** : Le niveau central dispose actuellement 5 chambres fonctionnelles dont 4 positives d'une capacité brute totale de 130000 litres et d'une chambre froide négative brute de 20000 litres. La capacité positive actuelle sera insuffisante à partir de 2018. Les capacités positives nettes requises seront de 34 151 litres en 2020. Le déficit sera comblé par l'installation d'une chambre froide positive de 40 m<sup>3</sup> en 2018. La capacité négative est suffisante jusqu'en 2020.

### **Niveau départemental et institutions sanitaires :**

Selon les données de l'inventaire les répartitions des équipements sont les suivantes :

- **Répartition des équipements selon l'âge** : Selon les données de l'inventaire 44% des appareils ont moins de 5 ans, 24% ont entre 5 et 8 ans, et 31% de 8 ans d'âge
- **Répartition des équipements selon l'état de fonctionnement** : 85% sont en bon, 8% des appareils, ont une panne majeure, 3% ont des pannes mineures pouvant être réparé et 4% non encore installés.
- **Répartition des équipements selon la source d'énergie** : 67% des appareils fonctionnent au gaz, 28% au solaire et 5% à l'électricité

- **Capacité de stockage des dépôts départementaux** : La capacité totale installée est de 14703,5 litres. Aucun dépôt départemental ne dispose de capacité suffisante pour stocker les vaccins déjà à partir de 2017 sauf celui des Nippes. Les besoins en équipements supplémentaires sont estimés à 90 réfrigérateurs solaires de grande capacité de (plus de 100 litres) chacun.
- **Capacité de stockage au niveau des institutions sanitaires** : Selon les données de l'inventaire, 73% des appareils installés au niveau des institutions fonctionnent au gaz, 19% sont des réfrigérateurs solaires et 8% sont des réfrigérateurs domestiques. Il est envisagé d'ici 2020, le remplacement total de tous les réfrigérateurs non PQS par des équipements solaires à commande directe.
- **L'introduction de nouveaux vaccins et les activités de vaccination supplémentaires** sont pris en compte dans l'expansion de la CDF.
- **Les institutions sanitaires ne disposant pas de réfrigérateurs** sont pris en compte dans ce plan. Elles seront dotées de réfrigérateurs leur permettant d'offrir les services de vaccination à toutes les populations sans distinction de catégorie socio-économique, de zones d'habitation (rurale ou urbaine) et de genre (fille, garçon).
- **Les nouvelles institutions sanitaires qui peuvent être ouvertes** : sont au pris en compte dans ce plan.

Le pays demande l'appui de GAVI pour le renforcement des capacités au niveau des dépôts départementaux et périphériques, l'installation de nouveaux réfrigérateurs dans les institutions sanitaires qui n'en disposent pas, le remplacement de tous les réfrigérateurs non PQS au niveau des institutions sanitaires.

Le projet permettra à termes d'acquérir et d'installer au niveau départemental et des institutions sanitaires:

- 88 réfrigérateurs solaires SDD de grande capacité (132 litres) pour les dépôts départementaux et périphériques
- 633 réfrigérateurs/congélateurs solaires SDD à double compartiment pour les institutions sanitaires dont 623 réfrigérateurs solaires SDD de petite capacité (36 litres) et 10 réfrigérateurs solaires SDD de grande capacité (102 litres) pour les très grosses institutions sanitaires, très peuplées.
- 10 Cold box ARKTEK pour des institutions sanitaires dont les besoins en capacité de stockage est inférieure à 5 litres et ne faisant pas de stratégie avancée

L'installation de ces appareils au niveau des dépôts départementaux permettra de combler d'ici 2020, le gap en capacité de stockage de ces dépôts qui est de l'ordre de 25%. Les 3 bureaux communaux du département de l'Ouest et les 5 de l'Aire Métropolitaine joueront pleinement leur rôle de dépôts distributeurs. En ce qui concerne les institutions sanitaires, elles seront toutes équipées de réfrigérateurs répondant aux normes PQS.

L'installation de nouveaux réfrigérateurs et le remplacement de ceux existants se fera sur la base de 4 priorités définies par le pays sur la base d'une analyse et qui sont les suivantes : (i) **Priorité 1** : institutions sanitaires non encore équipées de réfrigérateurs, réfrigérateurs domestiques et réfrigérateurs à absorption en panne ; (ii) **Priorité 2** : réfrigérateurs à absorption qui ont plus de 8 ans ; (iii) **Priorité 3** : tous les réfrigérateurs à absorption qui ont moins de 8 ans d'âge ; (iv) **Priorité 4** : Institutions sanitaires nouvellement fonctionnelles ou encore de nouvelles créations

## PARTIE D : SOUTIEN DE LA DEMANDE

### 8. La quantité et le budget total de l'ECF demandé (comprenant la plate-forme et l'investissement conjoint du pays)

Veillez utiliser le **formulaire de budgétisation de la plate-forme d'optimisation ECF** pour inscrire le montant annuel de l'aide demandée à la fois en termes de nombre d'unités et de coûts (y compris les coûts d'achat et de services groupés). Indiquez et justifiez toute exigence complémentaire (par exemple, fabricant, caractéristiques).



CCE Optimisation  
Platform application

[www.gavi.org/XXXXXXXXXXXXX <LINK TO BE UPDATED>](http://www.gavi.org/XXXXXXXXXXXXX <LINK TO BE UPDATED>)

### 9. Justification de l'échelle et de la technologie demandées (approximativement 1/2 page)

Étant donné la conception actuelle ou anticipée du système ECF dans le pays, il convient de justifier que votre demande est à la bonne échelle et vise la technologie (nombre, capacité, type) adéquate pour répondre aux goulots d'étranglement identifiés.

Fournir : **Pièce jointe obligatoire n° 8** : Sélection de l'équipement et de la **pièce jointe en option n° 14** : Coût total de l'appropriation (le cas échéant)

Le processus de solarisation à grande échelle de la CDF en Haïti a démarré en 2011-2012, par l'installation des réfrigérateurs solaires (Vestfrost MKS 044), qui n'ont pas donné les résultats escomptés. En 2014, le pays a bénéficié du financement du CDC, à travers l'UNICEF pour l'achat et l'installation de nouveaux réfrigérateurs solaires SDD de grande capacité (B-Médical TCW3000SDD) pour le renforcement des capacités des dépôts départementaux. Ces derniers qui ont été installés par SELF fonctionnent avec une grande satisfaction. A la fin de l'année 2014, d'autres nouveaux réfrigérateurs SDD, au total 29 réfrigérateurs/congélateurs, de petite capacité à double compartiment (B-Médical TCW40SDD) destinés aux institutions sanitaires ont été acquis et sont en cours d'installation dans le pays.

La grande majorité des institutions sanitaires du pays mènent des activités de stratégies avancées nécessitant l'utilisation des briquettes congelées.

Le choix des réfrigérateurs solaires SDD pour les deux niveaux de la chaîne d'approvisionnement est motivé par :

(i) les besoins programmatiques ; (ii) L'expérience passée ; (iii) L'harmonisation du parc d'équipements et la maintenance ; (iv) le coût total de possession

- **Non fiabilité du réseau électrique dans le pays** : le pays a décidé d'équiper les dépôts départementaux et les institutions sanitaires en réfrigérateurs solaires pour alléger la charge de l'achat et la distribution du gaz propane, parce que le réseau électrique n'est pas du tout fiable en Haïti. Le réseau électrique national est disponible seulement dans les grands centres urbains. L'inventaire montre que seules 29% des institutions sanitaires sont raccordées au réseau national d'électricité (EDH) et 71% d'entre elles ne le sont pas. Il est très important de signaler que le réseau électrique national en Haïti, n'est pas du tout fiable. L'approvisionnement en électricité n'est pas régulier (moins de 4 heures par jour) et en discontinuité dans la grande majorité des centres urbains.

-

- **Besoins programmatiques** : Environ 90% des institutions sanitaires organisent des activités de vaccination en stratégie avancée au sein de la communauté afin d'atteindre toutes les populations cibles. Pour ce faire ils ont besoin de briquettes congelées pour conserver les vaccins dans les portes-vaccins.
- **L'expérience passée** : Les leçons apprises sur l'installation des réfrigérateurs SDD et la disponibilité de structures privées (SELF) et de ressources humaines (MSPP, UNICEF, CDC, OPS/OMS) bien formées capable d'assurer avec une grande technicité, l'installation et la maintenance des réfrigérateurs solaires SDD.
- **L'harmonisation du parc d'équipements et la maintenance** : le pays a décidé d'harmoniser le parc d'équipements de la chaîne du froid afin de faciliter, la gestion, le monitoring et la maintenance.
- **Coût total de possession** : Actuellement les équipements pré-qualifiés moins chers ayant les deux compartiments et répond aux besoins du pays et aux critères d'éligibilité de la plateforme de GAVI sont très limités. L'outil TCO de PATH a été utilisé pour faire la comparaison des prix des différents modèles existants dans le PQS. En ce qui concerne les institutions sanitaires pour l'essentiel des besoins, le choix a été porté pour le réfrigérateur/Congélateur (B-Médical TCW40SDD) et pour ce qui est des dépôts départementaux et périphériques, le choix a été porté sur le réfrigérateur Dulas VC200SDD.

## PARTIE E : DÉTAILS RELATIFS À LA MISE EN ŒUVRE

### 10. Description de l'achat d'équipement et du déploiement (*approximativement 1 page*)

*Expliquez comment vous entendez gérer l'achat et le déploiement des équipements et veiller à ce que cela se fasse selon vos plans et en temps opportun.*

*Fournissez : **Pièce jointe obligatoire n° 9** : Plan de déploiement stratégique et **pièce jointe n° 15 en option** : Politique nationale d'approvisionnement*

La sélection de tous les équipements qui seront acquis dans le cadre cette application GAVI a été faite par le comité chaîne du froid, qui est un groupe de travail technique présidé par la DPEV/MSPP et dont les membres sont entre autres l'OPS/OMS, l'UNICEF, CDC, UNOPS, SELF. Le Comité Chaîne du froid, assurera le rôle de coordination dans la mise en œuvre du projet. Tous les aspects techniques liés à la mise en œuvre du présent projet seront discutés en réunion du comité chaîne du froid ensuite soumis pour validation au CTPEV.

Un plan d'achat détaillé a été élaboré et sera examiné chaque trimestre en se fondant sur les prévisions fournies par le comité chaîne du froid. Le processus pour les commandes, les délais d'approvisionnement prévus et les livraisons partielles sont envisagées dans le Plan d'approvisionnement.

Le MSPP, en concertation avec les principaux partenaires a décidé de faire la commande des équipements à travers l'UNICEF. L'achat des équipements à travers l'UNICEF permettra au pays d'une part de bénéficier d'un meilleur coût d'achat (économie d'échelle) et d'autre part de bénéficier des frais liés au dédouanement. Les équipements commandés à travers l'UNICEF sont exempts de droits de douane. Toutes les procédures administratives liées au dédouanement, à l'entreposage et au retrait du port seront assurées par les services compétents de l'UNICEF. Les équipements une fois réceptionnés seront d'abord stockés dans l'entrepôt de l'UNICEF ou du MSPP avant leur déploiement sur le terrain.

Un chronogramme détaillé, pour planification de l'achat, du transport, de la distribution et de l'installation des équipements sur le terrain a été élaboré pour la mise en œuvre rapide du

projet. Une fois la notification du financement reçu de GAVI, le MSPP organisera, une rencontre avec le CDC, l'UNICEF et SELF afin de prendre contact très rapidement avec les fabricants pour le lancement des commandes.

Le comité chaîne du froid, appuiera le MSPP dans le suivi des commandes des équipements.

- **Le MSPP** : Assurera la coordination de toutes les activités du projet à travers le comité chaîne du froid. Il dispose en son sein de 4 techniciens qualifiés au niveau central et de 10 techniciens au niveau des départements. Aussi le MSPP dispose de 3 camions pour le transport des équipements sur le terrain et de 3 Pick-Up pour le déplacement des techniciens pour les opérations d'installation. Le MSPP avec l'appui de ses partenaires s'occupera du financement de la participation des techniciens dans l'installation des équipements.
- **L'UNICEF** : Assurera la commande et l'entreposage des équipements commandés. Il dispose d'une équipe compétente et d'une expérience avérée dans le domaine pour jouer sa participation dans l'exécution de ce projet.
- **SELF** : une structure privée (ONG), spécialisée dans la chaîne du froid solaire à une grande expérience, en Haïti et dans d'autres pays. Elle a été retenue par le MSPP et ses partenaires pour assurer l'installation de tous les équipements sur le terrain. Elle a déjà installé, 78 réfrigérateurs B-Médical, TCW3000SDD dans les dépôts départementaux du pays et est en train d'installer 29 réfrigérateurs/congélateurs B-Médical TCW40SDD dans les institutions sanitaires pour le compte du CDC. De même elle dispose d'un contrat avec le CDC, pour la réparation et l'optimisation des réfrigérateurs solaires Vestfrost MKS044SDD et la formation des techniciens du MSPP.

Le transport des équipements du dépôt de Port-au-Prince vers les sites d'installation sera assuré par SELF. Elle sera responsable de toutes les activités d'installation dans le cadre de ce projet. Au préalable, il y aura des discussions et des échanges entre SELF et les fabricants par rapport aux aspects techniques liés à l'installation des appareils.

- **OPS/OMS** : Apportera son appui technique à travers un consultant spécialisé pour le conseil et le suivi de la coordination
- **CDC** : Apportera son appui pour le financement du quota part du pays, et aussi un appui technique

Le déploiement et l'installation des équipements sur le terrain se feront sur la base des priorités qui ont été définis dans la section priorisation.

L'installation des équipements sera assurée par les techniciens de SELF qui seront appuyés par ceux du MSPP qui ont suivis les différentes formations sur l'installation des réfrigérateurs solaires de nouvelle génération. Les techniciens pour l'installation de tous les équipements acquis dans le cadre de ce plan seront mobilisés localement. L'expertise existe en Haïti au sein de SELF, du MSPP et du bureau de l'UNICEF Haïti. Les techniciens départementaux (10 au total) du MSPP seront également mobilisés, pour appuyer les différentes équipes sur le terrain.

SELF dispose sur le plan local (en Haïti), de trois équipes compétentes, bien formées, expérimentées qui pourront être mobilisées immédiatement. Aussi SELF pourra recruter et former d'autres techniciens qui pourront être opérationnels au bout de quelques mois. Le MSPP dispose également au niveau central deux équipes bien formées, expérimentées.

Ainsi, 5 équipes de techniciens (3 de SELF et de 2 du MSPP) pourront être mobilisé et déployé simultanément sur le terrain déjà en 2017 pour l'installation des premiers équipements du projet. Toutes les équipes travailleront sous la responsabilité et la supervision des techniciens de SELF qui assurera la garantie et la qualité des installations.

En plus des techniciens pour l'installation, des superviseurs du MSPP (1), de SELF (2), de



l'UNICEF (1) et de l'OPS/OMS (1) seront déployés sur le terrain pour superviser les travaux d'installation.

Le plan de déploiement des équipements a été élaboré sur la base de l'inventaire de la chaîne du froid. L'équipement des institutions ne disposant pas de réfrigérateurs et le remplacement des anciens réfrigérateurs obsolètes seront faits en fonction des priorités préalablement définies. Un chronogramme détaillé a été élaboré. Les institutions sanitaires ont été classées par priorité. Le chronogramme sera mis à la disposition des départements et des institutions sanitaires à temps opportun pour faciliter le travail des équipes sur le terrain. De même la formation des utilisateurs des équipements sera faite sur place lors de l'installation. De ce fait les institutions sanitaires seront informées un mois à l'avance de l'arrivée des techniciens pour l'installation des réfrigérateurs. L'installation d'un réfrigérateur solaire peut durer en moyenne 2,5 à 3 jours en tenant compte de l'évaluation du site, les jours de voyage et les imprévus. Dans les bonnes conditions, une équipe qualifiée bien équipée/outillée, peut installer jusqu'à 150 réfrigérateurs par an et même plus.

Ainsi dans le cadre de ce plan, il est prévu l'installation de : 201 équipements pour le stockage de vaccins (réfrigérateurs + cold box de longue durée) en 2017, 184 réfrigérateurs en 2018, 177 réfrigérateurs en 2019 et 169 réfrigérateurs en 2020.

La commande des premiers lots de réfrigérateurs pourra être lancée au cours du mois d'octobre 2016 et la réception pourra intervenir au mois de février 2017

L'installation des équipements pourra démarrer à partir du mois de mars 2017 par les réfrigérateurs de la Priorité 1 (équipement des institutions sanitaires sans réfrigérateurs, remplacement des réfrigérateurs domestiques et réfrigérateurs à absorption en panne) et aussi les réfrigérateurs destinés aux dépôts départementaux pour renforcer leurs capacités. Ensuite en 2018, c'est le tour des réfrigérateurs de la Priorité 2 (réfrigérateurs à absorption de plus de 8 ans d'âge). A partir de 2019, c'est le tour des réfrigérateurs de la Priorité 3 (institutions sanitaires nouvellement fonctionnelles ou de nouvelles créations) et Priorité 4 (réfrigérateurs à absorption ayant moins de 8 ans d'âge).

## 11. Entretien de l'ECF acheté (approximativement 1/2 page)

*Résumez vos plans d'entretien et de réparation (qui doivent garantir la durée de vie de l'ECF financé par la plate-forme. Veuillez expliquer comment les activités liées à la dotation en personnel, la formation et l'entretien de routine contribuent efficacement à la gestion et à l'entretien des équipements.*

*Fournir : **Pièce jointe obligatoire n° 10** : Plan d'entretien*

La maintenance est l'un des maillons faibles de la chaîne d'approvisionnement du PEV. Pour l'opérationnalisation de la maintenance, la DPEV, a élaboré un plan de maintenance afin de garantir la qualité des vaccins et augmenter la durée de vie des équipements de la CDF.

La maintenance sera organisée en 4 niveaux :

- **Maintenance Préventive** : Elle sera assurée par les utilisateurs qui seront formés lors de l'installation des équipements. Ils seront appuyés par les techniciens de la chaîne du froid départementaux.
- **Maintenance corrective 1** (inspection des appareils, détection des pannes, dépannages mineurs...): Elle est assurée par les techniciens chaîne du froid départementaux.
- **Maintenance Corrective 2**: (grosses réparations), qui dépassent les compétences des techniciens départementaux. Elle est assurée par les techniciens du niveau central, mieux formés et mieux équipés.
- **Maintenance des chambres froides centrales** : Elle est assurée par une société

privée spécialisée sous la supervision des techniciens du MSPP.

Des procédures opératoires normalisées (PON) ont été développées pour aider les techniciens et les utilisateurs à effectuer correctement les différentes opérations de maintenance.

Le plan de maintenance comprend également la formation des techniciens et des utilisateurs, la supervision, l'acquisition des pièces de rechange et l'outillage des techniciens. Le financement du plan sera assuré par le MSPP et ses partenaires. Dans le cadre du renforcement de la chaîne du froid, le CDC depuis quelques années, appuie le MSPP, dans l'achat et l'installation des nouveaux équipements et aussi dans la maintenance des anciens. SELF bénéficie d'un contrat du CDC depuis 2014, pour assister le MSPP dans la maintenance des équipements solaires. Cette assistance se poursuivra. Le MSPP dispose de techniciens qualifiés au niveau central et dans tous les départements pour assurer la maintenance des équipements. Ces techniciens disposent également d'outils de maintenance qui nécessite d'être complétés pour les rendre plus performants. Le PEV, a été doté en 2014 de 3 camions par la coopération brésilienne pour l'approvisionnement des dépôts départements et aussi sur financement de RSS/GAVI de 2 véhicules Pick-Up qui ont été acquis pour l'approvisionnement, la supervision sur le terrain et les missions de maintenance. Ainsi, pendant les missions d'approvisionnement trimestriel en vaccins des départements, les techniciens pourront profiter pour assurer des maintenances préventives et curatives.

## **12. Source et certitude du financement de l'investissement conjoint du pays** (approximativement 1/2 page)

*Répertoriez toutes les sources de financement utilisées pour financer l'investissement conjoint des pays et décrivez leur calendrier et leur niveau de certitude*

Le co-financement de la réhabilitation complète de la chaîne du froid à travers le CCE-Po plateforme de GAVI sera assuré par le MSPP et ses partenaires. En effet le pays, depuis quelques années est engagé dans un processus de solarisation progressive de la chaîne du froid avec l'appui de ces principaux partenaires. A cet effet le CDC et d'autres partenaires se sont engagés à accompagner le pays dans ce processus dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la GEV. Ainsi, le CDC, à travers l'UGP, a financé en 2014, l'achat de 29 réfrigérateurs/congélateurs (B-Médical TCW40SDD) et la réparation de 153 réfrigérateurs Vestfrost MKS044SDD, à travers un contrat de prestation de service avec SELF. Le processus d'installation des nouveaux réfrigérateurs/congélateurs B-Médical TCW40SDD et la réparation des 153 Vestfrost MKS044SDD est en cours.

Dans le cadre de cette application à la plateforme de GAVI, le CDC s'est engagé à supporter la contre-partie du pays.

Par ailleurs le pays pourrait envisager dans le prochain grant du RSS/GAVI, d'inscrire la participation au co-financement du CCE-PO



### 13. Assistance technique liée au ECF

<b>Le pays reçoit-il actuellement une assistance technique liée aux ECF ?</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non X <input type="checkbox"/>
	<i>Indiquez le type, la durée et le fournisseur de l'assistance technique</i>	
<b>Assistance technique ultérieure prévue</b>	<p><i>Décrivez vos demandes probables dans les années à venir pour l'ECF et la conception du système d'assistance technique (si prévisible)</i></p> <p>Depuis juin 2014, le pays bénéficie de l'appui d'un consultant dans le cadre du renforcement de la gestion de la chaîne du froid et de la gestion des vaccins sur financement de CDC et ensuite GAVI dans le cadre du CTA (Country Tailor Approach). Cette assistance technique apporte une valeur ajoutée considérable dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la GEV. Cette assistance pourrait être utile pour le suivi de la mise en œuvre des activités dans le cadre de ce projet. Il est aussi important de souligner que la présence de SELF dans le pays pourrait faciliter la mise en œuvre correcte des activités du projet sur le terrain.</p>	

### 14. Exemptions tarifaires d'importation pour l'ECF (approximativement 1/2 page)

*Décrivez les mesures prises pour assurer les exemptions tarifaires d'importation pour l'ECF et expliquez l'état actuel de la demande d'exemption des droits de douane (acceptée, rejetée, en attente)*

**Fournir : La pièce jointe obligatoire n ° 11 : Preuve du statut des renoncements aux exemptions tarifaires ECF**

L'achat des équipements dans le cadre de ce présent projet se fera à travers l'UNICEF. De ce fait tous les équipements seront exempts de droits de douane et les franchises sont automatiquement délivrées pour les équipements. En effet l'UNICEF en sa qualité d'organisme des nations unies bénéficie des exemptions douanières pour l'importation d'équipements et de produits dans le pays.

## PARTIE F : DETAILS S&E

### 15. Description du système de suivi en cours d'utilisation dans le pays

(approximativement 1 page)

*Dressez la liste des indicateurs d'ECF pertinents actuellement pris en compte par le pays et le détail des mécanismes utilisés pour collecter les données et en valider l'exactitude.*

*Fournissez : **La pièce jointe obligatoire n ° 12 : Plan National S&E***

Pour le suivi de la mise en œuvre de ce présent projet qui permettra de résoudre les principaux goulots d'étranglement du PEV et plus particulièrement ceux de la chaîne d'approvisionnement, il sera mis en place un système de monitoring efficace. Toutes les activités liées à ce projet et leurs impacts seront suivis avec des indicateurs bien précis. Des outils seront développés pour la collecte et l'analyse mensuelle des données sur la mise en œuvre du projet. Les aspects liés au fonctionnement de la chaîne du froid ont déjà été intégrés dans le rapport mensuel de vaccination des institutions sanitaires.

Les principaux indicateurs qui seront collectés et analysés sont :

- Nombre réunion de coordination organisée
- Nombre d'appareils commandés sur le nombre sur prévu
- Nombre d'appareils installés sur le nombre programmé
- Nombre d'institutions sanitaires équipées de nouveaux appareils
- Proportion des équipements fonctionnels
- Proportion des appareils répondants aux normes PQS dans le parc par rapport au début
- Taux de couverture des institutions sanitaires en équipements chaîne du froid
- Age moyen des équipements
- Pourcentage d'institutions sanitaires avec CDF fonctionnels
- Nombre d'institutions avec réfrigérateurs fonctionnels par département
- Nombre d'institutions avec réfrigérateurs en panne par département
- Nombre d'institutions sanitaires ayant enregistré plus de 9 alarmes avec température au-dessus +10 degrés Celsius par mois et par département
- Nombre d'institutions sanitaires ayant enregistré plus de 9 alarmes avec température en-dessous -0,5 degrés Celsius par mois et par département
- Nombre de maintenance préventive et corrective réalisée par mois et par département

Une base de données sera développée et installée au niveau central et dans chaque département. Au niveau central cette base sera gérée par le service logistique de la DPEV.

Tous les appareils seront dotés de fridge-tag pour le monitoring régulier de la température.

Tous des dépôts départementaux seront équipés de système de monitoring à distance de la température. Actuellement ce système est installé dans le dépôt départemental de Gonaïves qui permet de suivre à temps réel et à distance tous les réfrigérateurs.

## 16. Description du plan du pays pour le rapport sur la contribution du CCE financé au programme de vaccination et de renforcement du système de chaîne d'approvisionnement

(approximativement 1 page)

*Décrivez comment le pays prévoit d'élaborer le rapport sur les indicateurs de la plate-forme ECF détaillés dans les instructions de demande complémentaire de plate-forme d'optimisation ECF.*

*Annexe 3 Tableau 7.*

Dans le cadre de cette présente application, un système de rapportage sera mis en place afin de suivre l'évolution des activités sur le terrain. Le MSPP à travers le service logistique de la DPEV sera responsable de l'élaboration des différents rapports.

Les rapports techniques sur l'état d'avancement des travaux seront faits sur une base mensuelle. Les différents rapports élaborés seront d'abord présentés et discutés en réunion du comité chaîne du froid avant de partager avec tous les partenaires et avec GAVI. S'agissant des rapports financiers, ils seront faits selon les procédures habituelles de GAVI

En ce qui concerne SELF qui est la structure technique responsable de l'installation de tous les équipements CDF acquis dans le cadre de la plateforme va fournir également un rapport mensuel retraçant toutes les activités menées.

Le projet permettra de renforcer davantage, la configuration à trois niveaux de la chaîne d'approvisionnement du PEV (le niveau central, départemental et institutionnel) qui s'intègre parfaitement avec celle des autres programmes du MSPP. Aucune modification n'est envisagée pour le moment dans cette configuration. Toutefois, elle pourrait être optimisée par la transformation en dépôt périphérique de cinq bureaux communaux de l'Aire Métropolitaine et de trois du département de l'Ouest afin de faciliter le ravitaillement des institutions sanitaires en vaccins et intrants et autres produits de santé.

Il est important de signaler que le MSPP avec l'appui de ses partenaires envisage la mise en place d'un système national d'approvisionnement dénommé « Système National d'Approvisionnement et de Distribution des Intrants » (SNADI), pour tous les intrants de la santé y compris les vaccins. Le PEV sera dans le futur intégré dans ce SNADI et travaillera en étroite collaboration avec tous les autres programmes dans ce système qui sera mis en place par le MSPP. La distribution des vaccins et des intrants sera l'une des composantes essentielles du SNADI. Ce système va organiser de manière intégrée l'approvisionnement (médicaments, vaccins et autres intrants) de tous les programmes.

Le projet permettra de renforcer ce système intégré d'approvisionnement. Le MSPP pourra mettre à la disposition de ce système les moyens logistiques nécessaires pour l'approvisionnement des intrants. Les ressources humaines qualifiées seront disponibles. En effet la DPEV dispose de 3 camions au niveau central qui pourront être utilisés, pour l'approvisionnement des dépôts départementaux et certaines institutions sanitaires en vaccins et intrants, mais aussi pour la supervision et la maintenance de la chaîne du froid.

En outre, cette application s'aligne parfaitement avec les priorités dégagées dans le plan d'amélioration de la GEV réalisée en 2013

<b>Indicateur de plate-forme d'ECF</b>	Description du plan pour le rapport sur l'indicateur (notamment les éléments de référence, source de données, collecte des données/validation, la fréquence des rapports)
Nombre d'installations équipées remplaçant l'ECF avec un équipement plus performant admissible (ILR, SDD ou dispositifs passifs à long terme)	Base de référence : Inventaire des équipements de la CDF de 2015. Mise à jour régulière des données à chaque fois qu'un équipement est installé. Rapport annuel sur la base des mises à jour de l'inventaire des équipements CDF
Nombre d'installations précédemment sans équipement et nouvellement équipées d'équipements admissibles pour la plate-forme (ILR, SDD ou dispositifs passifs à long terme)	Base de référence : Inventaire des équipements de la CDF de 2015. Mise à jour régulière des données à chaque fois qu'un équipement est installé. Rapport annuel sur la base des mises à jour de l'inventaire des équipements CDF
Indicateurs proposés par pays pour tenir compte de l'entretien approprié du matériel ; par exemple, le pourcentage d'établissements équipés de chaînes de froid opérationnelles	Base de référence : Inventaire des équipements de la CDF de 2015. Mise à jour régulière des données à chaque fois qu'un équipement est installé. Rapport annuel sur la base des mises à jour de l'inventaire des équipements CDF Exploitation des rapports mensuels des institutions sanitaires pour connaître le pourcentage des institutions sanitaires avec CDF fonctionnel.
Soumission de l'inventaire de l'ECF à jour chaque année	Rapport annuel sur la base des mises à jour de l'inventaire des équipements CDF
Indicateur spécifique du pays 1 (veuillez détailler)	
Indicateur spécifique du pays 2 (veuillez détailler)	
Indicateur spécifique du pays 3 (veuillez détailler)	

## PARTIE G : LISTE DES PIÈCES JOINTES OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES

Pièces jointes obligatoires :		
N°	Pièce jointe	Lien au fichier
1	Feuillet de signature pour le Ministre de la Santé et le Ministre des Finances, ou leurs délégués	
2	Feuillet de signature pour l'approbation par le CCSS (ou équivalent)	
3	Rapport d'évaluation de Gestion Efficace des Vaccins (GEV) (au cours des 5 dernières années)	
4	Statut du plan d'amélioration de GEV le plus récent (ou fournir une justification et identifier un plan pour l'élaboration d'un plan d'amélioration)	
5	Le rapport d'avancement le plus récent quant à la mise en œuvre du plan d'amélioration GEV (ne doit pas avoir plus de 6 mois à la date de présentation de la demande ou fournir une justification expliquant pourquoi cela n'est pas disponible)	
6	Inventaire des ECF et segmentation des installations ( <i>détaillés dans les instructions de demande</i> )	
7	Plan de réhabilitation et d'extension des ECF. ( <i>détaillé dans les instructions de demande</i> )	
8	Sélection de l'équipement ( <i>détaillée dans les instructions de demande</i> )	
9	Plan de déploiement stratégique ( <i>détaillé dans les instructions de demande</i> )	
10	Plan de maintenance ayant un financement ( <i>détaillé dans les instructions de demande</i> )	
11	Preuve du statut des renoncations aux exemptions tarifaires des ECF	
12	Plan national S&E	

Pièces jointes en option		
N°	Pièce jointe	Lien au fichier
13	Analyse des goulots d'étranglement au niveau du système de santé	
14	Analyse du coût total de l'appropriation ( <i>voir paquet TA sur Tech Net</i> )	
15	Politique nationale d'approvisionnement	